

No. 11.

4e Session, 3e Parlement, 14 Victoria, 1851.

BILL.

Acte pour amender la loi dans le Bas-Canada, en ce qui concerne le district dans lequel les actions réelles et mixtes pourront être commencées.

Reçu et lu, la première fois, vendredi, le 23 mai, 1851.

Seconde lecture, lundi, le 9 juin, 1851.

M. CHAUVAEU.

TORONTO: IMPRIMÉ PAR LOVELL ET GIBONS,